

Montréal, Le 7 juin 2019

Commission permanente sur la culture, le patrimoine et les sports  
Division des élections, du soutien aux commissions et de la réglementation  
Service du greffe – Ville de Montréal  
155, rue Notre-Dame Est, rez-de-chaussée  
Montréal (Québec) H2Y 1B5

Mémoire : Diagnostique du loisir public montréalais

Mesdames,  
Messieurs,

Le Centre communautaire Hochelaga est heureux de déposer ce mémoire pour créer des liens et, nous l'espérons fortement, influencer les décisions prises à la fin de ce processus.

### Un peu d'histoire

Le Centre communautaire Hochelaga fête cette année son 63<sup>ème</sup> anniversaire d'existence. C'est en 1956 que les *Loisirs Sainte-Marie-de-la-Médaille-Miraculeuse* sont créés. Ils occupent alors, les locaux sur la rue Leclaire, dans le quartier Hochelaga-Maisonneuve. Les activités se concentrent au niveau du hockey et de la ringuette. Dès 1985, l'organisme instaure une nouvelle activité à caractère communautaire : la distribution de paniers de Noël. Cette année marque le début du tournoi bantam de hockey sur glace. La compétition se tient à niveau provincial avant de devenir inter-régional.

Les *Loisirs Sainte-Marie-de-la-Médaille-Miraculeuse* deviennent bailleurs de fonds de Gymnacentre aujourd'hui encore au Centre Pierre-Charbonneau et des Kings de FSO, permettant leur mise sur pieds.

Les *Loisirs Sainte-Marie-de-la-Médaille-Miraculeuse* changent de nom en 1977 pour adopter celui des *Loisirs Olympiques Sainte-Marie (OSM)*. Cette même année, grâce à un partenariat de la Ville de Montréal, l'organisme se relogé au sous-sol de l'église Saint-Mathias, sise au coin des rues Orléans et Adam.

... 2

Grâce à un nouveau partenariat avec l'école primaire Baril, les *Loisirs OSM* peuvent augmenter le nombre d'activités sportives et culturelles offertes en mettant sur pied des activités parascolaires. En plus, les *Loisirs OSM* gèrent en collaboration avec un autre organisme un camp de jour estival pour les enfants de 4 à 12 ans.

On assiste également à un développement des services offerts à la population : la distribution des paniers de Noël se poursuit; un service de déclaration pour fin d'impôts pour les personnes à faible revenu est instauré et nos locaux sont mis à la disposition de la communauté grâce à un système de location et de prêt. En même temps, se développent les activités offertes aux aînés par l'entremise des *Soleils OSM* ainsi que par l'hébergement de l'organisme d'âge d'or du comité CÉSAR.

En septembre 2001, les *Loisirs OSM* changent à nouveau de locaux en raison de la mise en vente de l'église Saint-Mathias. Ils se relogent dans la chapelle de l'église de la Nativité, située au 1884, rue Saint-Germain. À partir de cette année, les *Loisirs OSM* hébergent le groupe d'âge d'or *Très-Saint-Rédempteur*.

Les *Loisirs OSM* changent à nouveau de dénominateur social et devient le *Centre communautaire Hochelaga (CCH)* en 2002 : un centre, une communauté, un quartier.

Nous sommes en 2003 et le CCH va de l'avant avec un projet pilote de camp de jour destiné exclusivement pour les jeunes de 4 et 5 ans, « *Les enfants d'abord* ».

De plus, le centre offre un camp de jour durant la semaine de relâche qui s'adresse aux jeunes de 4 à 12 ans. Le CCH s'associe au projet Québec en forme. Le mandat est d'offrir des activités de psychomotricité à l'intérieur de la grille horaire dans les écoles Baril et Hochelaga pour la clientèle 4 et 5 ans. C'est le début de notre collaboration avec l'école Hochelaga.

Un nouveau partenariat prend racine avec Moisson Montréal et Sodexo pour la distribution des lunchs gratuitement aux enfants du camp de jour estival ou plus de 5 000 lunchs sont distribués, soit plus de 125 repas équilibrés par jour.

L'activité du « Pain et de d'la soupe » démarre : nous offrons un repas chaud au dernier dimanche du mois aux personnes les plus démunies du quartier.

...3

C'est aussi en 2003 que nous sommes reconnus par le gouvernement fédéral et obtenons le statut d'organisme de bienfaisance, étape très importante nous permettant d'élargir notre réseau de collaborateurs et bailleurs de fonds.

Le projet Anim'Action voit le jour en 2003. Il est né d'un besoin constant d'animateurs pour les activités annuelles et pour les camps de jour. Le projet s'adresse aux jeunes de 11 et 17 ans, des trois écoles primaires et aux étudiants du secondaire de notre quartier.

Mme Marie Saint Pierre Designer, initie le projet SOUS ZÉRO et fait appel à notre expertise pour la logistique du projet : distribution des habits de neige aux jeunes vivant sur l'île de Montréal.

Dû à notre succès auprès des jeunes, l'école Notre-Dame-de-l'Assomption fait appel à nos services en 2005 pour les activités parascolaires.

Des levées de fonds pour l'Opération Sous Zéro aux lancements des films Aurore et Les Voleurs d'enfance de M. Paul Arcand ainsi qu'aux défilés de Marie Saint- Pierre, permettent d'amasser les fonds nécessaires pour vêtir en trois ans, 550 enfants sur l'île de Montréal.

Sous la présidence d'honneur de Monsieur Paul Arcand, animateur et réalisateur et de Mme Denise Robert, productrice, le CCH organise son premier spectacle bénéfique au Cégep Maisonneuve en avril 2006 et récolte 52 093\$. La générosité de grands noms de la radio, du cinéma et du show business permet au CCH de donner des souliers de course à 132 jeunes du camp de jour, d'embaucher 4 ressources pour l'année 2006-2007.

Depuis le 1er septembre 2006, le CCH offre des activités de loisirs au gymnase de l'école Hochelaga aux jeunes de 6 à 12 ans. Dans le cadre de Québec en forme et grâce à un partenariat sans faille avec la direction et l'équipe école, nous offrons des activités de psychomotricité pour tous les enfants de la prématernelle et de la maternelle (80 jeunes) à l'intérieur de la grille horaire. Les profits réalisés lors du spectacle bénéfique ont permis de mettre en place dans les écoles Hochelaga et NDA un agent de milieu. Son rôle est de consolider des liens, établir une cohérence entre tous les acteurs dans l'école et en dehors, des institutions aux parents, pour le bien-être et le développement de la santé globale de l'enfant.

...4

En janvier 2007, l'école Sainte-Jeanne-d'Arc nous a approché pour proposer une programmation pour des activités de loisirs. Depuis ce temps, nous offrons 2 jours d'activités au gymnase de l'école, du soccer le mardi pour les 6-9 ans et du flag football le jeudi pour les 10-12 ans.

Le CCH travaille en collaboration avec les principaux organismes sociaux et de concertation du quartier Hochelaga-Maisonneuve et depuis plusieurs années. Nous développons un lien privilégié avec de nombreux partenaires du milieu. La division sports, culture, loisirs et développement social de l'Arrondissement Mercier/Hochelaga-Maisonneuve nous supporte de façon exceptionnelle ce nous permet d'ouvrir ses portes à l'année longue, créant ainsi un fort sentiment d'appartenance pour les jeunes du quartier et renforçant le milieu de vie. Nous comptons également sur l'aide financière des Gouvernements du Québec et du Canada.

Le CCH est membre de : L'Amitié n'a pas d'âge, la CDEST (Corporation de développement de l'Est de Montréal), la FQCCL (Fédération québécoise des centres communautaires de loisir), la Table de concertation jeunesse Hochelaga-Maisonneuve, la Table de concertation Enfance-Famille, la Table de concertation 3ème âge, la Table des partenaires de l'aide aux sinistrés, du Programme Alimenter le futur de Moisson Montréal et Sodexo, du Comité d'accès communautaire (CAC) et au conseil d'établissement des écoles Baril, Sainte-Jeanne-d'Arc et Notre-Dame-de-l'Assomption.

### **Histoire récente**

Nous sommes situés dans le secteur sud-ouest du quartier Hochelaga-Maisonneuve et desservons une population démunie et vulnérable. Depuis les dix dernières années, nous avons multiplié nos partenariats avec les tous les groupes de la communauté.

Nous avons développé un milieu de vie où le partage, le respect et la générosité sont des valeurs essentielles à la réussite de nos actions.

Je suis de l'organisation depuis septembre 2001 et nous nous sommes entourés de personnes qui ont notre mission à cœur : employés, bénévoles, citoyens du quartier, donateurs.

Toutefois, depuis les deux dernières années, les organismes ont été amené vers un changement des relations avec l'arrondissement M/HM. Les échanges sont plus tendus, les exigences de reddition de compte sont plus rigoureuses et nous prennent énormément de temps à compléter à la satisfaction des parties.

...5

## Rencontre codéveloppement des centres fédérés de Montréal :

Depuis de nombreuses années, nous avons l'opportunité de rencontrer d'autres gestionnaires de centre de loisirs, quatre fois par année, car nous sommes membres de la FQCCL (Fédération québécoise des centres communautaires de loisir). Initialement, il faut bien prendre note que l'objectif premier de ces rencontres étaient de partager nos connaissances, d'expériences et d'expertises de travail pour pouvoir mieux desservir nos populations. En plus, nous développons des partenariats pour plus d'efficacité. Par exemple : achat de groupe et la participation à l'Opération Sous Zéro sur tout le territoire de Montréal.

Or, ce qui devient notre priorité, notre sujet de d'inquiétude et d'appréhension, ce sont les changements qui se reproduisent dans tous les arrondissements. Nous décrivons les situations vécues par chacun d'entre nous et nous constatons un virage dont les objectifs nous échappent. Nous vous invitons pour notre prochaine rencontre. Qu'en dites-vous ?

Tout ce processus que vous nous imposez, nous accable énormément et entrave la bonne marche de nos opérations quotidiennes respectives.

Mesdames, messieurs, je veux vous exprimer toute la confiance en votre Commission et que ma participation le confirme. Toutefois, j'ai beaucoup de difficulté à comprendre votre cheminement.

J'ai plusieurs interrogations qui restent sans réponse. Vous demandez aux centres de loisirs et à la population de participer à votre démarche et au même moment, vous appliquez un processus d'appel d'offres pour le Centre Jean-Claude Malépart. Votre administration, sous les directives de la Mairesse de Montréal, efface 23 années de partenariat avec cette organisation qui avait élaboré une programmation qui répondait aux besoins des citoyens. Il est trop tard mais n'aurait-il pas été possible pendant que vous siégez à votre commission, de suspendre temporairement tout changement et que ce moratoire soit en vigueur jusqu'à l'attente de vos recommandations.

Pouvez-vous imaginer le stress dans lequel les directions des centres de loisirs qui sont dans ce même contexte peuvent se sentir présentement ? Centre Sportif de la Petite Bourgogne; Centre Roussin; Centre du Plateau; Centre Pierre-Charbonneau; CCSE Maisonneuve; Centre Lajeunesse, Association sportive et communautaire du Centre-Sud et Y Hochelaga, pour ne nommer que ceux-là.

...6

Au CCH, nous vivons une situation bien différente. Bien que la construction d'un nouveau centre de loisirs soit annoncée depuis le 21 septembre 2017, bien que notre conseil d'administration ait demandé à de multiples reprises, aux élus et à l'administration de nous transmettre un échéancier préliminaire des différentes étapes qui mèneront à l'ouverture de la nouvelle installation de loisirs, nous sommes toujours en attente.

### **Le quartier Hochelaga-Maisonneuve :**

Vous savez que plusieurs enfants ne mangent pas à leur faim ; vous savez que plusieurs familles sont monoparentales ; vous savez qu'il existe plusieurs piqueries qui accueillent des toxicomanes ; vous savez qu'il y a plusieurs travailleuses du sexe ; vous savez que plus de 55% des résidents attendent un chèque pour vivre... Mais, les aînées, les parents, les adolescents et les enfants qui y résident font notre fierté et, ensemble, nous élaborons des activités propices à leur développement et pour acquérir de saines habitudes de vie.

Vous savez que dans le quartier Hochelaga-Maisonneuve, trois écoles, toutes situées sur la rue Adam, ont fermé leurs portes à cause de moisissures et que pendant six longues années tous ces enfants ont été déplacés à l'extérieur du quartier dans des écoles secondaires. Seule, l'école Baril est réouverte depuis deux ans et que l'école Saint-Nom-de-Jésus rouvrira ses portes à l'automne 2019. Nous avons multiplié les initiatives pour le maintien d'activités de loisirs pour ces enfants. Nos animateurs attendaient les enfants aux arrêts des autobus scolaires pour les amener au CCH pour qu'ils puissent participer à leurs activités.

Vous savez, aussi, que le CCH offre, à tous les ans, des habits de neige neufs de qualité à plus de 4 500 enfants vivant en milieu modeste pour qu'ils puissent les protéger des froids de l'hiver et aussi, qu'ils puissent aussi aller jouer dehors en toute sécurité.

Nous avons effectué ces activités avec le support des personnes de l'arrondissement et nous en sommes très reconnaissants mais nous croyons, malheureusement, que ce partenariat (mot qui a été biffé de nos ententes) sera exclu de nos futures coopérations.

En terminant, je demeure optimiste. Soyez assurés de mon entière implication et de mon engagement pour l'amélioration des services à la population.



Roland Barbier  
Directeur général